

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 20 janvier 2021 à 19h30. Le conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska siège par visioconférence.

Sont présents : Madame Nancy St-Pierre, MAIRESSE et,
Messieurs LES CONSEILLERS,
Michel Viens,
Yves Lapointe,
Renaud Ouellet
Francis Boucher
Charles Montamat
Et Raymond Frève.

Tous les membres présents du conseil forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par Mme Nancy St-Pierre, mairesse. Marie-Ève Blache-Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

20-01-2021

LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite à cette séance;

Il est proposé par M. Raymond Frève et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska l'adopte en laissant ouvert le point « varia » pour la séance.

Signé _____
Nancy St-Pierre, mairesse

21-01-2020

DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME VISANT LA REQUALIFICATION DES LIEUX DE CULTE EXCÉDENTAIRES PATRIMONIAUX, VOLET 2, REQUALIFICATION DES LIEUX DE CULTE PATRIMONIAUX

Il est proposé par M. Michel Viens et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska autorise le

dépôt d'une demande au programme visant la requalification des lieux de culte, volet 2, requalification des lieux de culte patrimoniaux, du conseil du patrimoine religieux du Québec et autorise la directrice générale à signer tout engagement relatif à cette demande.

Signé _____
Nancy St-Pierre, mairesse

22-01-2021

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Yves Lapointe et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska, que la séance soit levée à 19h38.

Signé _____
Nancy St-Pierre, mairesse

Nancy St-Pierre, mairesse

Marie-Ève Blache-Gagné, directrice générale